

faut placer des branches spécifiques au canton. L'économie familiale en est une pour le cycle d'orientation. Je vous rappelle que la Constitution nous oblige à en placer une autre qui est celle de l'enseignement religieux dans l'ensemble du cycle. La marge des 15% va être rapidement occupée pour le canton de Fribourg. Nous avons en cours avec la Direction de la santé et des affaires sociales un concept d'éducation à la santé, santé comprise dans le sens large de l'Organisation mondiale de la santé, à savoir le bien-être physique et le bien-être mental et physiologique des jeunes. Nous avons eu une phase pilote qui a concerné quatre cycles d'orientation et des écoles qui y étaient rattachées. Il s'agit maintenant de déterminer la suite. Il s'agit avant tout de fixer un certain nombre de priorités, car nous ne pourrons pas tout mettre dans ce concept et ce plan d'études en tant que tel.

Le plan d'études a été adopté. Il entrera en vigueur en 2011. Nous aurons quatre ans pour le mettre en vigueur. Le Lehrplan 21 est prévu pour une entrée en vigueur à la rentrée 2014 avec également un délai. Nous aurons l'occasion dans le cadre des rapports que nous déposerons au fur et à mesure de donner les informations nécessaires à ce sujet.

– Au vote, la prise en considération de ce postulat est acceptée par 74 voix contre 3. Il y a 1 abstention.

– Cet objet est ainsi transmis au Conseil d'Etat pour qu'il lui donne la suite qu'il implique.

#### *Ont voté oui:*

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aeischer (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Andrey (GR, PDC/CVP), Badoud (GR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Berset (SC, PS/SP), Beyeler (SE, ACG/MLB), Bourgknecht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard J. (SC, PDC/CVP), Brodard V. (GL, PS/SP), Brunner (SE, PS/SP), Buchmann (GL, PDC/CVP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Burgener (FV, PS/SP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Butty (GL, PDC/CVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Clément (FV, PS/SP), Collaud (BR, PDC/CVP), Collomb (BR, PDC/CVP), Crausaz (SC, PDC/CVP), de Reyff (FV, PDC/CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), de Weck (FV, PLR/FDP), Dorand (FV, PDC/CVP), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Fasel (SE, PDC/CVP), Fasel-Roggé (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Gander (FV, UDC/SVP), Ganioz (FV, PS/SP), Gavillet (GL, PS/SP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Jelk (FV, PS/SP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Lauper (SC, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Losey (BR, UDC/SVP), Mauron (GR, PS/SP), Menoud E. (GR, PDC/CVP), Mutter (FV, ACG/MLB), Page (GL, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Piller V. (BR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Repond (GR, PS/SP), Rey (FV, ACG/MLB), Rime (GR, PS/SP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Schneider (LA, PS/SP), Schnyder (SC, PS/SP), Schoenenweid (FV, PDC/CVP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Stempfel (LA, PDC/CVP), Studer A. (SE, PDC/CVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Suter (SC, ACG/MLB), Thalmann-B (LA, UDC/SVP), Thomet (SC, PS/SP), Vial (SC, PDC/CVP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Wicht (SC, PLR/FDP). Total: 74.

#### *Ont voté non:*

Cutting (SC, PLR/FDP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Morand (GR, PLR/FDP). Total: 3.

#### *S'est abstenu:*

Ith (LA, PLR/FDP). Total: 1.

## Election judiciaire<sup>1</sup>

*Résultat du scrutin organisé en cours de séance*

### **Un-e juge suppléant-e auprès du Tribunal du Lac**

Bulletins distribués: 96; rentrés: 95; blancs: 4; nul: 0; valables: 91; majorité absolue: 46.

Est élue *Mme Cilette-Anne Marchand*, à Morat, par 81 voix.

## Postulat P2057.09 Jean-Pierre Dorand/ Pierre-Alain Clément (étude d'un projet de train-tramway entre Belfaux et Fribourg)<sup>2</sup>

#### *Prise en considération*

**Clément Pierre-Alain** (PS/SP, FV). J'aimerais tout d'abord remercier le Conseil d'Etat d'accepter le postulat déposé en commun avec M. le Député Jean-Pierre Dorand. Ce postulat, déposé le 19 juin 2009, n'envisageait pas la solution du MAF (Métro Agglomération Fribourg) dont a parlé la presse encore aujourd'hui, ce dernier développement étant pour l'instant une piste de réflexion nouvelle en ce qui concerne des solutions techniques possibles. Pour nous, la question fondamentale est celle d'avoir, pour les années 2020, une vision du développement des axes de transport dans le Grand Fribourg et de s'interroger notamment sur la pertinence d'un moyen de transport public en site propre.

Dans ce sens, un train-tramway, solution plutôt aérienne, ou un métro, importe moins pour l'instant. J'ai lu comme vous diverses prises de position et j'en retiens pour l'instant les éléments fondamentaux suivants:

Je me répète et c'est pour moi fondamental: il est de la plus haute importance, dans le contexte du développement du centre du canton appelé d'ici quelques années à héberger plus de 100 000 habitants, d'avoir très rapidement un concept global, intégral, en ce qui concerne le développement tant des transports publics que des transports privés et de la mobilité douce.

Deuxième remarque: cette vision n'est absolument pas incompatible avec la notion du RER destiné à relier votre capitale depuis le sud, par l'intermédiaire de l'axe Bulle-Romont-Fribourg, depuis l'ouest, par l'axe Estavayer-Payerne-Fribourg et depuis le nord, par l'axe Chiètres-Morat-Fribourg.

Troisième et dernière remarque: le pilotage de cette vision – et à ce titre je me réjouis de la position du Conseil d'Etat – doit être assuré par le canton en concertation évidemment étroite avec l'agglomération, les communes concernées et notre entreprise de transport.

C'est dans cet état d'esprit que je vous remercie également d'accepter notre postulat.

<sup>1</sup> Préavis pp. 1039ss.

<sup>2</sup> Déposé et développé le 19 juin 2009, BGC p. 1161; réponse du Conseil d'Etat le 27 avril 2010, BGC p. 868.